

N°393

du 10
Mai
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

AFRIQUE: DES PROGRES ECONOMIQUES CONDITIONNES PAR LA STABILITE POLITIQUE

Le Forum économique mondial consacré à l'Afrique qui vient d'avoir lieu au Cap (Afrique du Sud), a abouti à des conclusions optimistes pour l'économie africaine. La firme de consultants Ernst & Young révèle que le nombre de projets d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique est passé de 338 à 633 entre 2003 et 2010 soit une progression de 87 % en sept ans. Par ailleurs, un sondage réalisé auprès de 562 dirigeants dévoile que 42 % des responsables de multinationales envisagent d'investir davantage dans la région et que 19 % y maintiendront leurs activités.

Compte tenu d'une croissance économique annuelle attendue de 5% au cours des quatre prochaines années, Ernst & Young estime que les flux d'investissements étrangers atteindront 150 milliards de dollars d'ici à 2015, favorisant la création de 350.000 emplois par an.

Cette croissance économique provoque le développement d'une classe moyenne grosse consommatrice de biens et de services qui dope l'économie.

La Banque africaine de développement souligne qu'au cours des dix dernières années, le nombre de consommateurs issus de la classe moyenne - dépensant de 2 à 20 dollars par jour - a augmenté de 60 %, à 313 millions de

(suite à la page 2)

Pour intégrer les Togolais de l'extérieur à la reconstruction nationale

Des facilités dans les transferts de fonds envisagées pour intéresser la diaspora togolaise

** Lire les 5 piliers du pouvoir de Lomé pour la mobilisation de la diaspora.*

Pour des services de qualité et le
citoyen au fait de la gouvernance

**L'Etat veut
désormais
communiquer
à outrance**



Faure Gnassingbé, Président de la République

Au nom des intérêts des ménages,
des entreprises et des Etats

**La BCEAO
va bientôt
réglementer les
comptes dormants**

Drame sur le Lac Togo

**36 morts par noyade et
21 survivants, tous du
village d'Agbodankopé**

** Le Premier Ministre s'est rendu sur les lieux*

Avec la sélection projetée des entreprises pour de nouvelles constructions

**Faire oublier le manque
d'hygiène et de sécurité
de l'abattoir-siège,
devenu obsolète**

Repères

L'assurance maladie expliquée à Kara

Un atelier d'information et d'échanges sur le système d'assurance maladie a regroupé le jeudi 28 mai à Kara, les directeurs et chefs de services, les représentants de collectivités et de la région.

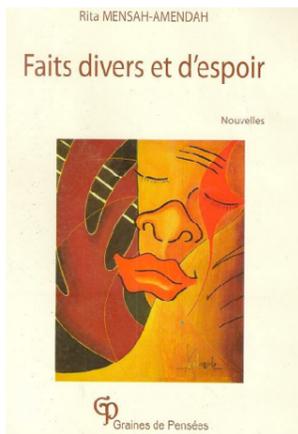
La rencontre s'inscrit dans la phase d'information sur le produit d'assurance maladie retenu sur la base des résultats des diverses études effectuées. Le processus étant suffisamment avancé, il est important d'informer les chefs de services et les représentants locaux qui seront chargés de disséminer l'information au niveau de leurs institutions respectives. Ce système d'assurance maladie permettra l'accès aux soins de santé à moindre coût, d'éviter aux individus de se ruiner ou de s'endetter en cas de maladie, de retarder le recours aux soins ou d'abandonner un traitement par manque d'argent, d'instaurer un dialogue entre la population et les structures de soins. Il ressort que la mise en place de cette assurance maladie a été décidée en 2005 par le gouvernement

lors des assises nationales du dialogue social dans le but de lutter contre la pauvreté et promouvoir l'existence d'une protection sociale. Cette décision a permis au gouvernement de disposer d'une politique nationale de protection sociale dont l'un des axes prioritaires est la couverture de toute la population en soins de santé essentiels. Cette stratégie de la mise en place d'une assurance maladie pour tous est considérée comme une porte d'entrée de la couverture universelle. Ainsi le régime d'assurance maladie est obligatoire pour les agents publics et assimilés, à savoir, les fonctionnaires en général, les magistrats, les militaires de carrière, les paramilitaires (police, douanes, sapeurs pompiers, surveillants de prison, agents des eaux et forêts), les gardiens de préfecture, les agents des collectivités territoriales, les agents publics à la retraite, les agents contractuels, les membres des institutions de la République. Les agents publics et assimilés à la retraite, le conjoint ou la conjointe, les enfants nés dans ou hors mariage et légalement reconnus ou adoptés, âgés de 21 ans au plus sont également bénéficiaires. Le nombre maximum de personnes couvertes par ménage est fixé à six et le système d'assurance maladie est piloté par l'Institut National d'Assurance Maladie (INAM). Cette assurance est financée par les cotisations mensuelles des assujettis: pourcentage du salaire de base 7% reparti comme suit : 3,5% comme part du travailleur et 3,5% comme part de l'employeur. Pour les agents à la retraite 3,5% sont appliqués à la pension. La part des agents en activité et à la retraite est prélevée à la source sur le salaire de base ou la pension.

M.A./ATOP

Note de lecture

Histoires de braves femmes



l'adversité.

Généralement, pour les mordus de littérature, il y a toujours un arrière-goût d'inachevé en ce qui concerne les dédicaces dans le landerneau littéraire de Lomé. On y fait preuve tellement de trop d'épanchements, d'éloges, que l'on se croit beaucoup plus à une cérémonie d'hommages à l'auteur d'une nouvelle parution qu'à un vrai café littéraire. Les flatteurs, ici, brillent le plus souvent par leur adresse. Il en fut ainsi lors de dédicace du premier recueil de nouvelles de fiction, de Mme Rita Mensah-Amendah au Goethe Institut de Lomé jeudi 5 mai dernier.

Mais, après une dédicace, le temps des éloges passés, un lecteur se doit bien d'aller lire une nouvelle parution pour avoir sa propre opinion, pour prendre son propre plaisir et, après, tresser des lauriers à l'auteur, ou le vouer aux gémonies, s'il le désire.

Le lecteur de *Faits divers et d'espoir* (Graines de pensée, mai 2011) de Mme Mensah-Amendah, aura un plaisir immense à lire ce recueil de 12 nouvelles où fourmillent de croustillantes histoires de sexe, d'amour, d'infidélité, de jalousie, d'espoir cousues quelquefois de quelques filets de sang, le tout dans une langue si savoureuse et si littérairement française que l'on se doute que l'écriture vient d'une femme africaine.

Mme Amendah présente des femmes que l'on rencontre tous les jours de la vie qui refusent la résignation et sont déterminées à avoir voix au chapitre. Elles ne se présentent pas sous la forme d'héroïnes ; elles refusent tout simplement d'accepter le sort que les pesanteurs sociales leur imposent. Qu'il s'agisse de Noémie, engagée pour libérer son mari embastillé dans le cadre d'un complot des intellectuels, de Gloria qui renie un père (suprême sacrilège !), d'Elioucha, gifluse d'homme (elle casse les mythes), d'Akuavi qui se venge d'un mari volage et abandonneur de foyer, ou de Nina, la doctoresse qui accepte la polygamie pour sauver son mariage, l'auteure nous présente des femmes qui se battent et ne courbent pas l'échine devant

femme se déteint quelque peu sur ses personnages. Auteur de plusieurs ouvrages et articles sur les violences faites aux femmes, elles ne manquent pas de transcrire ces faits divers qu'elle rencontre au cours de son travail. Ce qui fait que quelquefois la linéarité du récit le dispute quelque peu à un reportage de journal.

On pourra également reprocher à l'auteure la répartition inégale des nouvelles. Une nouvelle intéressante prend par exemple trois pages alors qu'une autre moins élégante ait eu droit à beaucoup de pages et certainement beaucoup de sueurs.

Mais la beauté de la langue, la trame et le dénouement tragique et inattendu des textes, mettent en exergue la maîtrise par cette écrivaine de l'art de la nouvelle. Une esthétique de la langue qui cache à peine les paillardises et n'a pas honte de moquer une bouche d'homme qui se transforme

« en cul de poule », de cette serveuse à la jupe légère et qui brandit son droit au vagabondage. Des choses libertines décrites par une femme dont la figure intellectuelle et tutélaire impose le respect et l'honorabilité. Mme Rita Amendah a tout simplement démoli la bastille des conventions.

Il s'agit d'un recueil adorable, à lire et à relire et à faire lire autour de soi. J'avais commencé à désespérer de la littérature produite par les maisons de la place. Avec Amendah, je crois que l'espoir est tout à fait permis.

Rita Mensah-Amendah a enseigné la littérature au lycée et à l'université et a collaboré à plusieurs ouvrages. Elle consacre son temps à la sensibilisation sur le plan juridique et politique des femmes en milieu urbain et rural.

Faits divers et d'espoir, Graines de pensée, 5000 Cfa

Littérature

Le livre de Benchicou a reçu le feu vert pour publication

Le dernier roman du journaliste et écrivain Mohamed Benchicou "Le Mensonge de Dieu" a reçu jeudi l'autorisation de publication en Algérie, après une polémique déclenchée dans son pays sur sa parution, a annoncé à l'AFP l'éditeur.

"Le livre va pouvoir être publié. On m'a envoyé le numéro ISBN il n'y a pas une heure", a déclaré à l'AFP le responsable de la maison d'édition Koukou, Arezki Aït Larbi.

M. Aït Larbi a regretté que l'affaire ait provoqué un tel "tapage sur la place publique".

"J'étais décidé à attendre quelques jours puis à saisir le tribunal, a-t-il dit, expliquant que "l'interdiction d'un livre est du ressort de la justice et non de la Bibliothèque nationale".

C'est en effet la Bibliothèque nationale qui remet le numéro ISBN et non la ministre de la Culture Khalida Toumi, qui avait été



Benchicou

accusée par M. Benchicou d'y avoir mis son veto. "Je ne suis pas d'accord avec M. Benchicou qui l'a accusée", a indiqué l'éditeur.

Mohamed Benchicou, directeur du quotidien d'opposition "Le Matin" qu'il avait fondé en 1991 et qui est suspendu depuis 2004, avait indiqué à l'AFP avoir déposé sa demande de publication le 19 janvier puis nommément accusé Mme Toumi.

"Le mensonge de Dieu", qui sera publié en Algérie sous le titre "La ruse de Dieu" -son titre original

selon M. Arezki- est un roman de 650 pages, une grande fresque romanesque relatant les destins croisés d'une famille de combattants et qui entraîne le lecteur sur les traces du peuple algérien de 1870 à nos jours.

M. Benchicou, qui n'en est pas à son premier roman, a été emprisonné pendant deux ans pour une affaire de fraude après la publication de son livre "Bouteflika: une imposture algérienne" en 2004.

Editorial

AFRIQUE: DES PROGRES ECONOMIQUES CONDITIONNES PAR LA STABILITE POLITIQUE

(suite de la page 1)

personnes. Cela représente 34 % de la population du continent et une classe moyenne aussi développée que celles de l'Inde et de la Chine. Les multinationales sont de ce fait à la recherche d'investissements en Afrique. Ainsi le groupe de distribution Walmart a offert 2,4 milliards de dollars pour une

participation de 51 % dans le géant sud-africain de la distribution Massmart.

Pour que ces progrès continuent il faut que la stabilité politique soit à la hauteur, que la bonne gouvernance et l'indépendance de la justice soient au rendez-vous. Un défi pour les gouvernants africains.

Repères

Plus de politique de développement à l'aveuglette

Un atelier de validation de l'avant projet de loi cadre sur l'aménagement du territoire a réuni les 3 et 4 mai à Lomé, des représentants des différents départements ministériels, de la société civile et des collectivités locales.

Cette rencontre a permis aux participants de valider et de donner un cadre juridique à l'action du ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du Territoire. Il s'est agi également d'impliquer tous les acteurs au processus pour une prise en compte de la dimension spatiale dans les stratégies de développement du pays. Ce document est élaboré à partir des insuffisances de la politique de développement économique du Togo tels que le déséquilibre entre la croissance économique et démographique, la forte concentration de la population dans les principales villes, la faiblesse des infrastructures et la disparité entre les régions. Cet avant-projet de loi dote le Togo d'une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Ce texte recommande aussi l'institution d'une caisse nationale de soutien à l'aménagement du territoire, l'implication du ministère dans le découpage du territoire et dans la localisation des investissements en termes d'équipement et d'actions de développement.

Consultations gratuites dans l'Agou

Des personnes démunies des localités de Kati, Adzahun, Fiagbé et de Gadzefé dans la préfecture d'Agou ont bénéficié de consultations médicales gratuites des lions clubs Lomé Novissi et Lomé Horizon les 29 et 30 avril.

Ces personnes ont subi des consultations et examens d'hypertension artérielle, des infestions, de l'électrocardiogramme, de glycémie, de Test de Détection Rapide de paludisme (TDR) et de selles (KOP). Elles ont en outre suivi des séances de sensibilisations sur le VIH/SIDA ; les causes et les mesures de prévention de ces maladies qui malheureusement endeuillent de nombreuses familles à cause de leur ignorance par la population. Au total, 1210 personnes ont été consultées et bénéficié de soins gratuits. Selon le docteur Damien Kouvahey, leurs actions se situent dans le cadre d'une campagne de consultations foraines des lions clubs et visent à porter une assistance aux personnes démunies. Le préfet d'Agou, Nounyava Kokou a salué ces actions de bienfaisance des lions clubs qui appuient les efforts du gouvernement dans le domaine de la santé des populations, contribuant ainsi à l'atteinte des Objectifs des Millénaire pour le Développement (OMD).

M.A./ATOP



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 261 35 29 / 905 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue ERIC JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Pour intégrer les Togolais de l'extérieur à la reconstruction nationale

Des facilités dans les transferts de fonds envisagées pour intéresser la diaspora togolaise

* Lire les 5 piliers du pouvoir de Lomé pour la mobilisation de la diaspora.

Sylvestre D.

L'opération de charme du pouvoir de Faure Gnassingbé envers les Togolais de l'extérieur se poursuit. Mieux, elle a déjà dessiné sa forme stratégique en cinq piliers au service du développement du pays. Aussi, premièrement, envisage-t-on de construire un dialogue permanent avec cette diaspora par une sensibilisation sur la nouvelle dynamique politique depuis 2005, l'organisation de forums d'échanges virtuels ou physiques et l'établissement d'une collaboration avec les réseaux des émigrés togolais hautement qualifiés (administration publique, professions libérales, banques, entreprises, etc.). Le tout fondé sur le recensement général des Togolais de l'extérieur projeté à l'échéance 2013.

Deuxièmement, il s'agira d'approfondir les connaissances et les échanges d'informations économiques et financières avec la diaspora, en menant des études sur la contribution économique de celle-ci, en recensant les émigrés togolais qui occupent des positions stratégiques dans les pays de destination ou au niveau international. L'Autorité veut aussi



Faure Gnassingbé, Président de la République

créer un observatoire sur les compétences professionnelles et entrepreneuriales.

Le troisième pilier vise l'impact des transferts de fonds en s'appuyant notamment sur les facilitations pour l'utilisation des canaux officiels (réduction des coûts d'envoi, des commissions, taux de change, etc.), la connexion entre le système bancaire des pays d'accueil et les institutions financières nationales, la création d'un registre de transfert de fonds liés à l'accès au crédit et l'établissement d'accords bancaires pour l'accumulation de l'épargne. Dans des pays à forte diaspora comme le Mali ou le Sénégal, ces idées sont déjà traduites dans les

faits.

Plus est, le pays veut mettre en place des services d'accompagnement en faveur des investisseurs migrants au niveau national ou local (quatrième pilier). Ce qui passera par la protection financière des investissements (assurances ou autres garanties), la création, en partenariat avec la diaspora, d'un service central d'assistance juridique et technique à la suite du retour et d'accompagnement pendant la phase de création d'entreprise, la mise en place de produits et services financiers spécifiques.

Enfin, au nom du cinquième pilier, il faudra établir une convergence

entre les plans de développement régionaux et les contributions potentielles de la diaspora. Encore que les plans régionaux soient diffusés au sein des communautés des Togolais à l'étranger.

Toute cette démarche stratégique de mobilisation de la diaspora trouve son fondement dans la réalisation du programme «Initiatives pour le recours aux compétences et autres ressources de la diaspora» dont l'unité de gestion siège actuellement à la Primature. Le programme veut créer un environnement propice pour intéresser la diaspora.

Rappelons que, au plan institutionnel, il a été créé par un décret du 29 décembre 2005, portant organisation du ministère des Affaires étrangères, une Direction des Togolais de l'Extérieur (DTE) chargée de préparer et mettre en œuvre la Politique du gouvernement relative aux Togolais de l'extérieur, suivre les questions de rapatriement, créer les conditions favorables au rapatriement de fonds et à l'investissement au Togo par les nationaux vivant à l'extérieur. Même s'il reste à nommer le directeur et à mobiliser les moyens afin de permettre à cette direction de jouer son rôle.

VERBATIM Par Eric J.

La grande muette s'est ouverte

Une première dans l'histoire du Togo : les Forces armées togolaises (Fat) ont organisé trois journées portes ouvertes à la population togolaise. Personne n'a pu nous dire concrètement d'où est venue cette idée de s'ouvrir aux civils en leur exposant toute l'artillerie d'une armée jusqu'à qualifiée de tous les noms de mauvais augure. Ce dont on est sûr est que cela ne peut vraiment pas être effectif si le chef suprême de l'armée, Faure Gnassingbé, n'était pas consentant. Tout compte fait, l'objectif a été atteint : les militaires se sont rapprochés des civils ; on a annoncé plus de 100 000 visiteurs. Selon le Chef d'état-major des Fat, le général Mohamed Atcha Titikpina, l'initiative qui rentre dans le cadre des manifestations pour la commémoration du 51ème anniversaire de l'indépendance du Togo va permettre «une meilleure compréhension entre les militaires et les civils.»

Pendant ces trois journées historiques, les populations togolaises sorties nombreuses se sont familiarisées avec le fonctionnement de l'armée. Elles ont eu droit à des expositions de matériels de guerre, de maintien de l'ordre et de sécurité, des engins lourds et légers, des armes et munitions de tous calibres. A côté, des démonstrations et explications ont été données sur les pratiques militaires en l'air, sur l'eau et au sol. Plus est, il a été permis au public de toucher du doigt les matériels (armes, munitions, engins) et de les manipuler avec beaucoup de prudence et là sous la bonne surveillance des militaires.

En gros, les militaires ont donné des envies aux civils et des frayeurs aussi. Deux hommes et une femme ont failli rentrer sous terre, lorsqu'un civil tournait sans cesse le canon d'un char. On a attendu un grand cri : «éladé (il va tirer) !» Plus loin, ce sont des jeunes garçons, à la vue des matériels médicaux, ont refusé de monter dans l'ambulance par peur de se faire harakiri.

Au cours de la conférence de presse annonciatrice de l'évènement, les journalistes étaient abasourdis par l'aisance du Chef d'Etat-major dans les réponses à toutes les questions posées. Les préoccupations portaient sur : l'effectif de l'armée, le tribalisme en son sein, son «budgétisme», les massacres perpétrés contre les civils depuis sa création, la mission de l'Agence nationale des renseignements (Anr), etc. En aucun moment, le patron de l'armée entouré des Chefs d'Etat-major des différents corps de l'armée n'a essayé de se dérober d'une quelconque question. «C'était tout simplement épatant.» a constaté un confrère visiblement ému par les sujets abordés. Cela prouve que les choses changent ici... On pourra aussi poser la question à Gilchrist Olympio, l'invité surprise de l'évènement.

Pour des services de qualité et le citoyen au fait de la gouvernance

L'Etat veut désormais communiquer à outrance

On a souvent dit de l'autorité publique togolaise qu'elle évolue comme dans un couvent, où l'interdit empêche ses membres de parler de ce qui s'y déroule. La presse s'en plaint mais, pire encore et malheureusement pour l'autorité, cet état de fait donne libre cours aux rumeurs et à tous les commentaires négatifs au sein de la population, privée, elle, de toute information sur la gestion du pays. Le Premier ministre Komlan Mally, en son temps, avait fait la promesse d'ouvrir ce couvent. Et de communiquer sur l'action gouvernementale. Rien n'y fit. Pas plus que son successeur Gilbert Fossoun Hounbo, d'ailleurs.

Mais, depuis quelque temps, des actions se prennent. Et un document sur la Politique nationale de communication est en préparation. Au conseil des ministres du 4 mai dernier, il a été examiné en première lecture, et fera l'objet d'un prochain examen avant son adoption. Le gouvernement se donne ainsi du temps pour suffisamment mûrir une telle politique qui inclut plusieurs domaines. Les objectifs visés par les autorités dans cette approche sont, entre autres, d'améliorer les rapports entre l'administration et les administrés ; de fournir aux citoyens des services de qualité ; et de gérer les relations de communication entre l'administration, les citoyens et les

organisations publiques et privées selon des lois et des règlements clairs et compréhensifs pour tous.

La nouvelle politique, si elle est adoptée, «propose que tous les départements ministériels, toutes les institutions de la République, tous les programmes et projets publics intègrent, dans leur politique globale de gestion, la politique de communication comme un outil fondamental de management», a indiqué Djimon Oré, ministre de la Communication. «La vision dont l'Etat se dote en matière de communication est de faire d'elle, ici 2020, le socle pour l'animation des actions pour le développement du Togo», précise le ministre. Ici, l'autorité veut s'engager à fournir toutes informations nécessaires et suffisantes au citoyen afin de lui permettre de savoir ce qui se passe dans son environnement immédiat ou lointain, d'obtenir les services auxquels il a droit et de connaître les devoirs auxquels il est assujéti, dans les meilleures conditions. A cet effet, il sera prévu une Loi sur l'accès à l'information pour définir les règles en matière d'accès à l'information en tant que droit de tous les citoyens.

Pour plus d'accessibilité à l'info, on va jusqu'à envisager de faire usage de l'éwé et du kabyè, deux langues nationales, autant que faire se peut comme langue de dialogue en cas de nécessité, à l'endroit du

citoyen ne parlant pas le français. Si possible, à un niveau plus local et décentralisé, les documents, notamment publicitaires de l'Etat, seront réalisés également dans les langues de proximité si cela est nécessaire. Sur un registre plus officiel notamment en direction de l'extérieur, le Togo veut profiter de sa situation géographique et de son voisinage avec le Nigeria et le Ghana. Ainsi, le gouvernement veut promouvoir l'enseignement de l'anglais dans les écoles et son utilisation par les citoyens. Pour les documents destinés à l'étranger, les administrations veilleront à ce qu'ils soient, en cas de nécessité, bilingues (français et anglais).

Pour le résultat, la communication gouvernementale sera placée sous le contrôle du Comité de gestion de la communication publique (CGCP), avec pour mission de veiller à l'efficacité et à la cohérence de la communication, particulièrement en gérant en amont les éventuelles contradictions pouvant découler de plusieurs sources d'informations. Le CGCP supervise les structures de la communication au niveau de chaque ministère et au niveau de chaque programme et projet. Vivement l'adoption de la Politique nationale de communication au prochain débat au sein du gouvernement.

Avec la sélection projetée des entreprises pour de nouvelles constructions

Faire oublier le manque d'hygiène et de sécurité de l'abattoir-siège, devenu obsolète

Un appel d'offres ouvert est lancé fin avril par le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche aux fins de sélectionner des entreprises pour des travaux de construction de structures de traitement et de contrôle des produits carnés d'une part et, d'autre part, d'une aire d'abattage dans la préfecture du Golfe. Il s'agit de deux marchés publics distincts à attribuer. Le premier, en deux lots, consistera à réaliser en outre un forage positif équipé d'une pompe immergée et un réservoir d'eau. Le tout dans un délai d'exécution ne devant pas excéder quatre (4) mois pour chacun des marchés. L'appel court respectivement jusqu'au 23 mai et 25 mai 2011.

L'objectif est donc clair : il faut redonner vie à l'Office national des abattoirs et frigorifiques (ONAF) qui ne s'accroche jusqu'ici qu'à une structure devenue obsolète. La construction d'une autre aire d'abattage dans la préfecture du Golfe, en dehors du seul et unique abattoir-siège, situé en zone portuaire, se révèle comme une opération de sauvetage. En effet, l'abattoir siège, moderne à sa création en 1976, n'a jamais connu aucune remise aux normes d'hygiène. Il est aujourd'hui

obsolète et n'est plus à même de garantir la qualité des produits qui en sortent. Cet abattoir souffre d'un manque cruel de moyens logistiques et équipements appropriés, obligeant le déroulement des activités dans des conditions défiant les règles les plus élémentaires d'hygiène et de sécurité. En exemple, le groupe électrogène dont dispose l'ONAF est vétuste et soumis à un régime trop soutenu pendant les délestages. Il peut donc être hors usage à tout moment, laissant l'ONAF dans l'impossibilité d'assurer convenablement les activités d'abattage et de conservation. L'approvisionnement en eau potable est aussi un gros handicap pour l'ONAF ; celui-ci ne disposant que d'un forage superficiel et d'un puits dont les eaux ne sont pas potables. Pour cause de chambres froides non fonctionnelles, l'ONAF ne peut plus réfrigérer, congeler et distribuer les produits de la pêche, ni fabriquer de la glace. Le système de traitement des eaux usées et des déchets n'étant plus opérationnel, l'environnement immédiat constitue une source de contamination...

L'addition des carences faite, le Gouvernement a déjà dans ses tiroirs un projet de rénovation et

de mise aux normes d'hygiène et de sécurité de l'abattoir-siège en zone portuaire, dans l'optique de rendre les produits animaux de bonne qualité accessibles aux consommateurs togolais. Il s'agit entre autres de diminuer considérablement les abattages clandestins – un fléau très lourd de menaces pour la santé publique – qui constituent un sérieux manque à gagner pour l'ONAF par la non-perception de la taxe d'abattage. Et d'assurer une déserte correcte de la population, de diminuer les risques de contamination et d'intoxication d'origine carnée, d'accroître le nombre de consommateurs de produits carnés, etc.

En ambition gouvernementale, il est visé la production de plus de 15.000 reproducteurs sélectionnés pour l'amélioration de la productivité des troupeaux traditionnels, la disponibilité de plus de 5.000 bœufs de trait pour la culture attelée, et surtout l'approvisionnement des abattoirs de plus de 10.000 bovins de boucherie. Un véritable essor de la filière bétail/viande en perspective... pour couvrir les besoins en protéines animales des Togolais, et améliorer le revenu des producteurs.

Brèves Santé

Le "Gamma knife"

C'est un bistouri qui opère dans le cerveau sans ouvrir la boîte crânienne : le "Gamma knife", mis en service depuis peu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, traite les tumeurs par irradiation aux rayons gamma, une technique indolore et d'une remarquable précision.

"Le gamma knife (ou "bistouri gamma") est un faisceau de fins rayons gamma qui convergent en un point donné", explique le neurochirurgien Charles-Ambroise Valéry, responsable de l'unité Gamma Knife de radiochirurgie d'Ile-de-France, la troisième en France après celles de Marseille et Lille. Il s'agit de "radiochirurgie stéréotaxique", une technique permettant de repérer et d'atteindre par des rayons, "comme un sniper", une zone du cerveau difficile d'accès localisée de façon ultra-précise, explique le Pr Philippe Cornu, chef du service de neurochirurgie. Outre les tumeurs, on peut traiter les lésions fonctionnelles ou les malformations vasculaires.

Dans les secrets de l'Alzheimer

Une nouvelle façon de détecter la maladie d'Alzheimer a été annoncée, hier, après 14 ans de travaux à l'Institut de recherche du Centre universitaire de santé McGill de Montréal. Il s'agit d'un test sanguin qui pourra améliorer la qualité de vie des malades et possiblement conduire à un traitement de la maladie.

"Ce test sanguin ouvre la porte à la découverte de traitements de la maladie au cours des prochaines années. Il faudra faire d'autres recherches. Il y a lieu d'espérer", a commenté, au Soleil, le directeur de l'Institut de recherche, le Dr Vassilios Papadopoulos. On s'attend à ce que le nouveau test sanguin soit commercialisé d'ici un an ou deux. "Dans le cadre de notre étude, nous l'avons expérimenté sur 86 personnes qui avaient la maladie et d'autres qui étaient normales. Tous les tests étaient exacts. Pour obtenir les autorisations gouvernementales en vue de le commercialiser, il faudra poursuivre nos expériences sur des centaines de personnes", a-t-il indiqué. Le test sanguin permettra de diagnostiquer la maladie d'Alzheimer à ses débuts et d'agir de façon plus hâtive sur les symptômes.

Après la France, à qui le tour ?

L'appel des ONG européennes contre les perturbateurs endocriniens aurait-il été entendu par les députés français ? Un vote de l'Assemblée nationale fait un premier pas vers une interdiction.

Coup de théâtre à l'Assemblée nationale ! Elle a adopté ce mardi en première lecture une proposition de loi du Nouveau Centre contre les perturbateurs endocriniens. Cette proposition vise à interdire la fabrication, l'importation, la vente ou l'offre de produits contenant des phtalates, des parabènes (...)

Au nom des intérêts des ménages, des entreprises et des Etats La BCEAO va bientôt régler les comptes dormants

Jean Afolabi

Il est plus que fréquent de relever des différends entre les déposants et les banques. Et pour cause, celles-ci ont fermé le compte d'un client sans son avis, au simple motif que le compte n'est plus mouvementé depuis...trois mois, six mois ou un an. Aussi les délais varient-ils d'une institution financière à l'autre. Et il est souvent difficile de retrouver les traces du dépôt du client, car les agios ont tout emporté ou simplement la plus grande partie de l'épargne. A en croire les banques, les comptes non actifs sont vidés sur un compte interne à l'institution financière. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cet argent fait l'objet de polémiques et, surtout, de malversations de la part de l'établissement financier, au grand dam du client qui n'a que ses yeux pour regretter. Le sujet intéresse donc les ménages, les entreprises et l'Etat togolais surtout que, selon les investigations de la Banque centrale auprès du système bancaire et des institutions de microfinance en 2006, 775.000 comptes seraient concernés dans l'Union, soit un montant de plus de 61,0 milliards de francs Cfa. Au Togo, le nombre de comptes dormants s'élève à 204.926 pour un montant d'environ 8,5 milliards de francs Cfa. Du coup, il y a un réel besoin d'offrir un cadre réglementaire approprié de traitement des avoirs dormants, encadrant leur conservation, leur gestion ainsi que leur dévolution.

La question préoccupe les Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA). Et la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (BCEAO), dans son approche participative au processus d'élaboration des textes réglementaires, dans le domaine bancaire et financier, tient des

concertations dans les pays membres aux fins de fixer un régime juridique spécifique de traitement des comptes dormants dans les livres des organismes financiers des Etats de l'UEMOA. A Lomé, le 5 mai dernier, la Direction nationale pour le Togo a regroupé des représentants des banques et établissements financiers, des ministères des Finances et de la Justice, des auxiliaires de justice, des universitaires et autres corps professionnels utilisant le langage économique pour échanger sur les principales orientations proposées par la BCEAO. "A travers cette démarche participative, la Banque centrale vise à s'assurer, au préalable, que les dispositions de la nouvelle réglementation sont comprises et n'entrent pas en conflit avec d'autres normes du droit interne des Etats membres de l'Union", a précisé d'entrée le Directeur national de la BCEAO pour le Togo, Kossi Ténou. De quoi garantir la mise en œuvre effective de la mesure et en assurer l'efficacité.

Les discussions ont notamment porté sur le délai pour considérer un compte comme dormant, le choix de la structure qui sera chargée de la gestion des avoirs dormants, le délai de prescription des droits sur les avoirs dormants et la dévolution des avoirs après le délai de prescription. Il s'agit aujourd'hui de protéger les intérêts des déposants, mettre les institutions financières de l'Union à l'abri de contentieux avec les titulaires des avoirs ou leurs ayants droit, préserver les institutions financières des fraudes et autres malversations impliquant leurs personnels et préciser les conditions légales pour le règlement des litiges éventuels. Les conclusions des concertations seront prises en compte pour la finalisation du règlement communautaire qui sera soumis au



Kossi Ténou, Directeur national de la BCEAO pour le Togo

Conseil des ministres de l'Union pour adoption, ainsi que pour l'élaboration des instructions de la BCEAO pour l'application dudit règlement.

En attendant, les comptes dormants sont les comptes restés longtemps inactifs et dont les établissements dépositaires n'arrivent pas à retrouver les titulaires ou leurs ayants droit. La Banque centrale propose qu'un compte n'acquiert le statut de dormant qu'après cinq (5) d'inactivité. Un délai dans lequel l'institution financière devra prouver qu'elle a recherché en vain le titulaire du compte qui ne pourra perdre tous ses droits sur le compte qu'après trente (30) ans : c'est le délai de prescription. Après les cinq ans, il est proposé que les fonds des comptes dormants soient retirés de l'établissement financier de départ pour être déposés dans un établissement public externe et indépendant (à créer), pour faire courir la prescription. Lorsque tous les droits seront perdus, l'argent devrait servir à financer des actions de développement dans les pays de l'Union monétaire.

Sur le marché interbancaire de l'UMOA Les banques togolaises prêtent 14 milliards Cfa début mai

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours de la période du 27 avril au 3 mai 2011, ont atteint le niveau de 57 milliards de francs Cfa, moitié pour les opérations de prêts et moitié pour celles des emprunts. Les banques et établissements de crédits du Togo ont enregistré les plus grosses opérations avec 14,00 milliards de francs. Sans aucun emprunt. Le taux moyen pondéré de ces opérations a été fixé à 4,08% et le taux minimum à 3,00%. Le taux maximum s'élevait à 6,50%.

Viennent ensuite les établissements de crédit du Sénégal avec 7,00 milliards de francs de prêts et 10 milliards de francs d'emprunts, le Bénin avec 5,50 et 2,50 milliards de francs respectivement et le Mali avec 2,00 milliards de francs contre rien. Les

établissements du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire ont enregistré seulement des emprunts respectivement de 13,00 et 2,50 milliards de francs d'emprunts.

Par ailleurs, au guichet à une semaine, les établissements de crédit du Togo ont enregistré 12,50 milliards de francs de prêts, sans emprunts, et à un mois seulement 1,50 milliard de francs Cfa. Au premier guichet, ils sont suivis par le Sénégal (4,00 et 6,50 milliards de francs), le Mali (2,00 milliards de francs contre zéro) et le Bénin (1,00 milliard contre rien). Et au second guichet, les Togolais sont dépassés par le Bénin (4,50 et 2,50 milliards de francs) et le Sénégal avec 3,00 et 4,00 milliards de francs. Les taux moyen pondéré, minimum et maximum sont fixés, pour le guichet à une semaine à 3,65%, 3,00% et 6,50% ; et au second guichet à 5,00%, 4,25% et 6,25%.

A la bourse régionale de Bamako

La séance a clôturé stable lundi

La Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) a clôturé sa séance de cotation du lundi 9 mai 2011 stable par rapport à la séance précédente. L'indice BRVM 10 est inchangé à 177,62 points par rapport à la séance du 6 mai 2011. L'indice BRVM Composition est inchangé à 154,08 points par rapport à la séance du vendredi.

La valeur des transactions s'établit à 38,98 millions FCFA sur le marché des actions contre 795,51 millions FCFA réalisés le 6

mai 2011. La négociation a porté sur 8 sociétés pour un total de 39 inscrites sur le marché des actions. Le nombre de titres échangés s'est élevé à 23 420. En tout 9 SGI, sociétés de gestion et d'intermédiation, ont participé au marché sur les 22 agréées. La capitalisation boursière du marché des actions s'est chiffrée à 3 381 016 622 607 FCFA. Celle du marché obligataire s'élève à 608 435 243 410 FCFA, d'après un communiqué de la BRVM.

Pour anticiper sur la baisse des cours

Le Mali veut réduire sa dépendance sur l'or

Le gouvernement malien vient d'annoncer son intention de mettre en place un programme de "diversification" de la production dans le secteur des industries extractives afin de réduire la dépendance de l'économie du pays à l'exploitation de l'or qui constitue l'essentiel de ses recettes d'exportation. Ce programme qui vise à accroître la production minière et la promotion de la recherche pétrolière dans le pays, a pour objectif final de "minimiser la grande dépendance vis-à-vis de l'exploitation de l'or et de promouvoir d'autres substances minérales dont dispose le Mali", affirme un communiqué du gouvernement malien cité par Ouestafnews.

D'après ce texte l'exploitation du métal jaune a "constitué en 2009 plus de 70% des recettes d'exportation et le secteur de l'or a contribué pour 7% dans la création de richesses" du pays qui est le troisième producteur d'or en Afrique, derrière l'Afrique du

Sud et le Ghana, mais qui paradoxalement, reste classé parmi les nations les plus "pauvres" du monde. Pour les autorités maliennes, il s'agit d'anticiper sur une baisse soudaine du cours de l'or qui pourrait avoir des conséquences néfastes sur l'économie malienne tout en accélérant le processus d'épuisement des ressources. Sur les marchés mondiaux, le prix de l'onze d'or bat des records "historiques" depuis le début de l'année 2011, franchissant la "barre psychologique" des 1500 dollars l'onze, depuis le 20 avril de cette année.

Avec cette "tendance favorable sur le marché international, la production industrielle d'or pourra connaître une baisse substantielle à partir de 2014" et fragiliser l'industrie minière du Mali, explique le gouvernement, qui ne fournit cependant aucun détail sur la stratégie qu'elle va mettre en œuvre pour réussir ce programme de diversification.

SANTÉ Par Maurille Aféri

Les hépatites virales (Hépatite C)

L'hépatite C est occasionnée par un virus de la famille des Flavivirus, le Virus de l'Hépatite C ou VHC qui toucherait 3% de la population mondiale. Le VHC n'a été identifié qu'en 1989 : jusqu'alors, les infections occasionnées par ce virus et provoquant des symptômes particuliers étaient qualifiées d'hépatites «non A, non B». Le VHC est une cause majeure d'affection hépatique chronique pouvant aboutir à la cirrhose et au cancer du foie. L'homme et le chimpanzé sont apparemment les seules espèces sensibles à l'infection par le VHC, la maladie étant similaire chez l'une comme chez l'autre. Ce virus a une relativement grande capacité à muter son génome, ce qui est certainement en rapport

avec la forte propension du virus à provoquer des infections chroniques.

Epidémiologie

L'hépatite C est une maladie relativement fréquente. On estime que 170 millions de personnes ont une infection chronique par le VHC dans le monde et que 3 à 4 millions de personnes sont nouvellement infectées chaque année. En France, selon une étude rendue publique en 2004, 780 000 personnes seraient infectées par le virus de l'hépatite C. On considère que le VHC est responsable d'environ 20 % des cas d'hépatites aiguës et de 70 % des cas d'hépatites chroniques. L'hépatite chronique C est une cause majeure de cirrhose et de cancer primitif du

foie (carcinome hépato-cellulaire). L'évolution silencieuse de la maladie et la fréquence élevée de passage à la chronicité expliquent l'existence d'un grand réservoir de sujets infectés.

Transmission

Le virus de l'hépatite C se transmet principalement par voie sanguine (transfusions, toxicomanie), les transmissions materno-fœtales et sexuelles étant rares. Depuis la mise en place du dépistage systématique des anticorps anti-VHC dans les produits sanguins, l'hépatite aiguë C post-transfusionnelle est devenue extrêmement rare et la plupart des sujets sont maintenant infectés par Usage de Drogues par Voie Intraveineuse (UDIV). **à suivre**

Drame sur le Lac Togo

36 morts par noyade et 21 survivants, tous du village d'Agbodankopé**Sylvestre D.**

De retour de Togoville, plus précisément d'Ekpui, 36 ressortissants du village d'Agbodankopé ont péri sur le Lac Togo dans le renversement de leur

chaviré. Il y avait à bord des hommes et des tam-tams. Après, deux ou trois autres petites barques se sont aussi renversées avec femmes et enfants. Nous avons mis plus d'une heure à attendre des

racontait un des rescapés ayant atteint la rive. Comme ce rescapé, d'autres ont également perdu plusieurs membres de leur famille, a-t-il dit. Les habitants sont habitués à faire ces déplacements dans les deux sens, ainsi que d'autres

c'est le seul moyen dont nous disposons pour se rendre dans ces villages », ajouta Togbui Amaglo, chef du village Togokomé, rive sud du Lac.

Au lendemain du drame, dans la matinée, le président Faure

délégation, qui s'est d'abord rendue à l'hôpital régional d'Aného pour visiter les corps à la morgue, a marqué un arrêt à Agbodankopé. Là, les villageois ont été sensibilisés sur l'utilisation des pirogues, surtout les méfaits de la

du pays, situé au sud, et se jette dans la mer à Aného, à 45 km à l'est de Lomé. Les victimes venaient de le traverser dans la partie la plus large, qui fait près de 3 km.

Décidément, c'est un week-end



La délégation gouvernementale dans leur arrêt à Agbodankopé ...



... pour échanger avec les Chefs traditionnels et la population



Les corps des victimes exposés à Aného

pirogue, sous l'effet d'un vent violent qui accompagnait une pluie en début de soirée de ce 8 mai 2011. 21 autres personnes y ont survécu. Aux dernières nouvelles, contrairement aux premières informations, les 57 voyageurs prenaient la même pirogue. « Quand le vent est arrivé, c'est la plus grande barque qui a d'abord

secours, avant l'arrivée des sapeurs pompiers. Pendant ce temps, moi, j'ai perdu mes trois enfants qui m'ont accompagné. Beaucoup ne savaient pas nager. Il faut les secourir et les mettre sur les barques renversées. Mais cela n'a pas pu tenir longtemps. Ceux qui le pouvaient ont dû regagner la rive à la nage »,

villages avoisinants.

« J'étais à une réunion lorsqu'on m'a informé qu'il y a eu un drame sur le Lac Togo. A notre arrivée, il y avait 20 corps repêchés et alignés au sol. Le village d'Ekpui nous a informés après qu'ils ont repêché 16 autres corps. Nous les avons fait envoyer à la morgue d'Aného. C'est dramatique, mais

Gnassingbé a dû dépêcher une délégation gouvernementale conduite par le Premier ministre Gilbert Houngbo pour apporter le message de compassion et de solidarité. De quoi soutenir moralement le village endeuillé, appuyer les funérailles à venir et aider à tenir les cérémonies pour conjurer le mauvais sort. La

surcharge. Le chef du village, lui, en a profité pour solliciter auprès de l'Autorité une pirogue appropriée pour le transport et souhaiter la construction d'un pont sur le Lac. Il faut rappeler que c'est la deuxième fois que le village d'Agbodankopé est frappé par le même deuil.

Le Lac Togo est le principal lac

noir pour les Togolais en ce que, deux jours auparavant et tôt le matin, un autobus de 70 places, faisant la liaison Ouaga-Lomé, s'est retrouvé sous le pont d'Amoutchou après que le chauffeur ait heurté un dos d'âne et perdu le contrôle de son véhicule. Bilan : 27 morts, 44 blessés. Tous des Burkinabés.



Togotelecom

COMMUNIQUE DE TOGO TELECOM

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QUE SON SERVICE INTERNET SUBIT DES PERTURBATIONS DEPUIS CE LUNDI 09 MAI 2011. CES PERTURBATIONS SONT DUES A UNE PANNE GENERALE SUR LE CABLE SOUS MARIN SAT-3 DANS LES EAUX DE L'AFRIQUE DE L'OUEST (BENIN & COTE D'IVOIRE Y COMPRIS).

LES EQUIPES TECHNIQUES DE TOUS CES PAYS SONT A PIED D'ŒUVRE POUR RETABLIR, DANS UN BREF DELAI, LA CONNEXION INTERNET.

TOGO TELECOM VOUS PRESENTE TOUTES SES EXCUSES POUR LE DESAGREMENT ET VOUS REMERCIE D'ORES ET DEJA DE VOTRE AIMABLE COMPREHENSION.

LA DIRECTION GENERALE

PUB

Congés payés au Togo

Du temps libre, rarement des vacances !

Bientôt les vacances. Beaucoup de travailleurs prennent leurs congés payés pendant les grandes vacances scolaires qui au Togo, se déroulent sur la période allant de juillet à septembre. Si ailleurs dans le monde l'institutionnalisation des vacances a ouvert toutes grandes les vannes du tourisme, ce n'est toujours pas le cas au Togo. Petit tour d'horizon qui démontre que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne

Etonam Sossou

Le paiement des congés est perçu en général comme un mois de salaire supplémentaire. Certains l'appellent treizième mois alors même que ce dernier correspond à une prime particulière contenue dans certaines conventions collectives.

Le congé payé est bien différent du treizième mois. Le Congé est une autorisation donnée à un employé de cesser temporairement son travail. On parle par exemple de congé maladie. Dans un second sens, Congé signifie Vacances, courte période durant laquelle on ne travaille pas. Il est donc aisé de comprendre que les congés payés correspondent à des vacances annuelles accordées à tous les employés, pendant lesquelles ils continuent à être rémunérés.

Si, les travailleurs continuent d'être rémunérés durant cette période, ils doivent en principe recevoir ce paiement au début des vacances accordées. Le travailleur se retrouve donc avec un supplément d'argent qui généralement correspond à un

mois de salaire. Ainsi, s'il touche 200 000 F CFA par mois, il se retrouve avec 400 000 F CFA au départ de ses congés payés. Ce qui amène à s'intéresser à la destination de cet argent. Mais, selon l'ancienneté dans une entreprise ou parce qu'on n'a pas pris de congés depuis plus d'un an, on peut avoir beaucoup plus d'argent que le double de son salaire.

Seuls les cadres dirigeants ou les togolais qui travaillent dans des secteurs fortement rémunérés, se permettent de partir en voyage à l'étranger.

Florent T., cadre dans une compagnie pétrolière, raconte :



« de tradition, je m'arrange pour voyager avec l'argent des congés payés. Je vais rendre visite à des amis qui sont à l'étranger ou je visite des pays qui m'étaient inconnus. En 2009 par exemple, je suis parti à New York ».

Gisèle R., responsable commerciale dans une agence de publicité : « J'utilise l'essentiel de mon congé payé aux loisirs. Bien entendu, je prends des précautions pour qu'au moment de la reprise du travail, je ne me retrouve pas complètement fauchée. Quand je dis loisirs, cela peut être un voyage. Mais celui-ci dépend des économies que j'aurais faites avant. Cela détermine si je

pars pour un pays étranger, si je vais me contenter de l'intérieur du Togo. Il faut dire qu'un voyage se prépare ».

Mais l'argent des congés payés ne sert pas seulement aux loisirs. Certains s'en servent pour s'équiper ou accélérer leur accession à l'immobilier. Rodrigue M., aide-comptable dans une structure des travaux publics, explique : « Il m'est arrivé de m'offrir, avec l'argent des congés, des produits que je n'ai pas pu m'offrir avec mon seul salaire. L'année dernière j'ai acheté une télévision à écran plasma. Cette année, j'économise pour qu'au moment où mes congés me

seront payés, je puisse m'offrir une voiture d'occasion ». Jean-Claude A., employé dans une entreprise de pêche industrielle, a en effet préféré acheter des matériaux de construction : « Avec mes congés payés perçus il y a trois ans, j'ai démarré la construction de ma maison. Tout au long de l'année, j'y consacre une part de mon salaire. Mais chaque fois qu'on me paye mes congés, j'en profite pour faire avancer considérablement les travaux. Surtout que j'ai du temps libre à ce moment là, j'en profite pour superviser l'avancement de mon chantier ».

le logement, reste un problème

des plus sérieux pour les travailleurs qui résident dans les grands centres urbains. Rémi B., maçon dans une entreprise de construction, justifie son calcul économique : « Je ne gagne pas beaucoup d'argent et comme je suis locataire. Je sais qu'au bout d'un mois de congés, j'aurais des difficultés à m'acquitter de mon loyer. Donc, quand on me paye mes congés, je paye d'avance deux mois de loyer. Le reste me permet d'assurer mes besoins et mes petits loisirs durant cette période. J'en profite pour travailler un peu à mon compte en faisant des petits travaux de maçonnerie »

Infrastructures sociales

Le canton de Kélégougan a son nouveau marché

Le nouveau marché de Kégué à Lomé a ouvert ses portes le 06 avril 2011 après une cérémonie d'inauguration présidée par les représentants du ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, du ministère des finances, du préfet et de la délégation spéciale de la préfecture du Golfe, des chefs traditionnels et des bénéficiaires.

D'une superficie de 7200m², ce nouveau marché a une capacité de 750 places, regroupées en 10 hangars de 32 places chacun et

d'un forage. Le tracé de la voie du grand contournement de Lomé, a affecté une bonne partie de l'ancien marché et le cimetière de Kégué. C'est pourquoi Selon le directeur de cabinet du ministre de l'Economie et des Finances, Djossou Sémondji, ce joyau estimé à 200 millions de FCFA va dans un premier temps favoriser le développement économique et ensuite permettre aux revendeuses d'exercer librement leurs activités.

Pour le préfet du Golfe, Mélébou

Koffi, la construction de ce marché va améliorer les conditions de vie des femmes revendeuses et cela va créer de richesses et de l'emploi. "Je vous demande d'en faire bon usage", a-t-il dit aux femmes revendeuses.

La présidente des femmes revendeuses du marché de Kégué, Irène Sodoga n'a pas manqué de remercier les autorités pour le geste, mais a souhaité que le marché soit doté d'électricité, de magasins, de moulins sans oublier le bitumage de la route qui y mène.

La journée mondiale de la croix rouge

Placée sous le signe du volontariat

Célébrée chaque 08 mai par les sociétés nationales de la croix rouge et du croissant rouge à travers le monde, cette journée a été marquée au Togo par des activités culturelles et sportives pour une durée de trois jours.

Ainsi, après l'inauguration d'un centre de documentation à son siège vendredi dernier, la Croix Rouge Togolaise a organisé sur le terrain en face du Collège Saint Joseph, le 07 mai un tournoi de football et un marathon à l'endroit de ses volontaires. "Nous voulons

montrer que la Croix Rouge ne se résume pas qu'à l'assistance et au secours mais également le sport et la culture", a précisé M. Eklou Pascal, conseiller technique national secours.

Après deux heures de suspense, l'équipe de la zone Nord est venue à bout de l'équipe de la zone Sud après une série de tirs au but. Une coupe et des médailles ont été remises aux deux premières équipes de football. Aussi, des prix compris entre autres de pack

Moov et des cartons d'eau minérale sont allés aux vingt premiers arrivés de la course homme et dame. La soirée était consacrée aux échassiers, à la danse de feu ainsi qu'à un spectacle de musique et de chorégraphie.

La croix rouge togolaise a été créée le 26 février 1959 sur les bases des conventions de Genève et des principes fondamentaux du Mouvement International de la Croix Rouge et du Croissant Rouge.

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°123 DE LOTO KADOO DU 29 AVRIL 2011

Nous sommes le vendredi 06 Mai 2011 et le tirage de Loto Kadoo de ce jour porte N°124 de LOTO KADOO

Le tirage précédent a permis à de nombreux parieurs de la LONATO de devenir les heureux gagnants des lots intermédiaires et de gros lots.

A **ATAKPAME**, pour une mise de **300F CFA**, un heureux parieur remporte la somme de **750.000F CFA** auprès de l'opérateur 2049

Achetez à 200F les tickets des séries **Q** et **X** de la Tranche Commune Entente 2011! Grattez et si vous découvrez trois fois un montant, vous gagnez une fois ce montant ! Vous pouvez gagner jusqu'à 500.000F CFA!

Ce n'est pas tout ! Grattez et si vous découvrez trois fois une jarre tenue par des mains, vous gagnez :
-500.000F CFA
-Un voyage par avion et un séjour dans un pays du Conseil de l'Entente
-Des supers gros lots allant de 1.000.000F CFA à 5.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

AVEC LOTO KADOO TOUS LES VENDREDIS, UNE AUTRE FAÇON DE DEVENIR RICHE !!! BONNE CHANCE A VOUS TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°124 de Loto Kadoo du Vendredi 06 Mai 2011

Numéro de base

52

76

53

59

39

Numéros bonus

21

51

LOTTO DIAMANT

Résultats du tirage N° 534 de Lotto Diamant du lundi 09 Mai 2011

Numéro de base

**

**

**

**

**

PUB